

14^{ème} Tournoi Sénior de Castres

15 et 16 octobre 2016

RÈGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

n° d'autorisation : en cours d'autorisation

1. Le tournoi est ouvert aux joueurs senior, vétérans, minimes et cadets, catégories N, R, D et P. En cas d'un nombre trop important d'inscriptions, le choix se fera en limitant le nombre de joueurs par ordre d'arrivée pour chaque catégorie.
2. Compte tenu des nouveaux classements, les joueurs seront inscrits dans leur catégorie correspondant à leur classement au moment de la confection des tableaux.
3. Si le nombre de participants dans un tableau est inférieur ou égal à trois, l'organisateur se réserve le droit de regrouper ce tableau avec le tableau de la série immédiatement supérieure ou inférieure.
4. Les volants sont à la charge des joueurs, le volant officiel de la compétition est le Carlton GT3. Ce volant sera celui utilisé en cas de désaccord entre les joueurs.
5. Tous les participants doivent être licenciés. Le contrôle des licences se fera le samedi 15 Octobre à partir de 8h00. Les rencontres débuteront à 8h30. Le dimanche les matches débuteront à 8h30, Tous les joueurs doivent être présents à l'heure indiquée sur leur feuille de convocation envoyée à leur club. À l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas sur le terrain après un délai de 5 mn pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre. Le match devra débuter après 3 mn maximum d'échauffement. Les matches pourront être appelés avec 1 heure d'avance sur l'horaire annoncé. Tout joueur désirant s'absenter devra le signaler au juge arbitre.
6. Les rencontres se dérouleront par poules en simple, double et mixte si le nombre de participants le permet. Le Juge-Arbitre pourra modifier les tableaux en fonction des éventuels forfaits, si aucun match du tableau n'est commencé. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 mn minimum.
7. L'inscription peut se faire sur 1 ou 2 tableaux parmi les 3 proposés. En cas d'un nombre trop important de joueurs ou pour le bon déroulement de la compétition, un tableau peut-être éliminé à l'initiative de l'organisateur. En cas de défaillance du partenaire, il peut être fait appel à la liste des remplaçants si le premier match du tableau n'est pas commencé et après acceptation du Juge-Arbitre.
8. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 7 Octobre 2016.
9. Tout volant touchant le plafond ou un élément y étant accroché sera faute sauf au service où il sera rejoué 2 fois maximum.
10. Les droits d'inscription sont de 14 euros pour 1 tableau et de 18 euros pour 2 tableaux. Ces droits seront regroupés par formulaire d'inscription (1 paiement = 1 formulaire).
11. Le tournoi est placé sous l'autorité du Juge-Arbitre: M Pascal PLANTECOTE
12. Les rencontres se dérouleront en auto-arbitrage.
13. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols ou de pertes à l'intérieur ou aux abords du gymnase.
14. Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Le tournoi se déroulera selon les règles de la F.F.Ba.

Le présent règlement sera affiché dans le gymnase et les joueurs sont priés d'en prendre connaissance avant leur premier match.

